



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 03.05.2024
Visible par le public jusqu'au: 03.05.2025
Numéro de publication: UP04-0000006211

Entité de publication
AEVIS VICTORIA SA, Rue Georges-Jordil 4, 1700 Fribourg

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de AEVIS VICTORIA SA

Organisation concernée:
AEVIS VICTORIA SA
CHE-100.842.382
Rue Georges-Jordil 4
1700 Fribourg

Indications concernant l'assemblée générale:
27.05.2024, 14:00 heures, Assemblée virtuelle

Texte d'invitation/ordre du jour:
Le PDF ci-joint contient l'invitation à l'Assemblée générale ordinaire d'AEVIS VICTORIA SA du 27 mai 2024.

1700 Fribourg

Invitation à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE d'AEVIS VICTORIA SA **le lundi 27 mai 2024 à 14h00**

Conformément à l'article 14 bis des statuts, l'Assemblée générale se tiendra sous forme électronique et sans lieu de réunion physique (**Assemblée virtuelle**), en présence du représentant indépendant désigné par le Conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes annuels et comptes consolidés pour l'exercice 2023, rapports de l'organe de révision

Proposition: Approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés pour l'exercice 2023.

Explication: Conformément aux statuts, le Conseil d'administration soumet le rapport annuel, les comptes annuels d'AEVIS VICTORIA SA et les comptes consolidés du groupe AEVIS VICTORIA à l'Assemblée générale pour approbation. Le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice 2023, ainsi que les rapports de l'organe de révision sont disponibles via le lien suivant: [Rapport annuel 2023](#). Dans ses rapports de révision, Berney Associés Audit SA recommande d'approuver les comptes d'AEVIS VICTORIA SA et les comptes consolidés du groupe AEVIS VICTORIA pour l'exercice 2023.

2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération pour l'exercice 2023

Proposition: Acceptation du rapport de rémunération pour l'exercice 2023 (vote consultatif).

Explication: Le rapport de rémunération 2023 contient des informations détaillées sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. Le Conseil d'administration soumet le rapport de rémunération à un vote consultatif des actionnaires. Le rapport de rémunération est disponible sur le site internet d'AEVIS sur le lien suivant: [Rapport annuel 2023](#). Berney Associés Audit SA a audité le rapport de rémunération 2023 comme exigé par la loi et confirme qu'il est conforme au droit suisse.

3. Vote sur le rapport sur les questions non financières

Proposition: Acceptation du rapport sur les questions non financières pour l'exercice 2023.

Explication: Conformément aux nouveaux art. 964a ss. du Code suisse des Obligations, AEVIS VICTORIA SA est tenu d'établir un rapport sur les questions non financières et de le faire approuver par l'Assemblée générale à partir de l'exercice 2023. Le rapport sur les questions non financières est disponible sur le lien suivant: [Rapport annuel 2023](#).

4. Emploi du bénéfice résultant du bilan

Proposition: Report à nouveau du bénéfice résultant du bilan de CHF 439'007'318.

Explication: Conformément aux statuts, l'emploi du bénéfice requiert une décision de l'Assemblée générale. Dans son rapport de révision, Berney Associés Audit SA confirme que l'emploi du bénéfice est conforme au droit suisse et aux statuts.

5. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction générale

Proposition: Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice 2023.

Explication: En donnant décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, les actionnaires et la Société déclarent qu'ils ne demanderont plus de comptes aux personnes responsables pour les événements survenus durant l'exercice écoulé portés à la connaissance de l'Assemblée générale.

6. Elections des membres et du Président du Conseil d'administration

Proposition: Réélections individuelles de M. Christian Wenger comme membre et Président du Conseil d'administration et de MM. Raymond Loretan, Antoine Hubert, Michel Reybier, Antoine Kohler et Cédric A. George comme membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Explication: Etant donné que le mandat des membres du Conseil d'administration s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2024, l'Assemblée générale doit procéder à leur réélection. Le Conseil d'administration propose de réélire les membres actuels du Conseil d'administration ainsi que le Président actuel pour un mandat supplémentaire d'un an. Les informations sur le parcours professionnel des membres actuels du Conseil d'administration se trouvent dans la section Corporate Governance et dans le rapport de rémunération du rapport annuel 2023 d'AEVIS VICTORIA SA sur le lien suivant: [Rapport annuel 2023](#).

7. Elections des membres du Comité de Nomination et de Rémunération

Proposition: Réélections individuelles de MM. Cédric A. George et Antoine Kohler comme membres du Comité de Nomination et de Rémunération pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. S'il est réélu, M. Cédric A. George sera nommé Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

Explication: Etant donné que le mandat des membres du Comité de Nomination et de Rémunération s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2024, l'Assemblée Générale doit procéder à leur réélection. Le Conseil d'administration propose de réélire les membres actuels du Comité de Nomination et de Rémunération pour un mandat supplémentaire d'un an.

8. Election de l'organe de révision

Proposition: Réélection de Berney Associés Audit SA, Rue du Nant 8, 1207 Genève en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2024.

Explication: Conformément aux Statuts, l'organe de révision doit être élu chaque année par l'Assemblée générale ordinaire. Berney Associés Audit SA, Genève, a confirmé disposer de l'indépendance requise pour exercer ce mandat.

9. Election du représentant indépendant

Proposition: Réélection de Me Jacques-Daniel Noverraz (Etude de Notaire Jacques-Daniel Noverraz, Allée de la Petite Prairie 4, CP 2375, CH-1260 Nyon 2) comme représentant indépendant pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Explication: Conformément aux statuts, le représentant indépendant doit être élu chaque année par l'Assemblée générale ordinaire. Me Jacques-Daniel Noverraz a confirmé disposer de l'indépendance requise pour exercer ce mandat.

10. Rémunération du Conseil d'administration

Proposition: Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2024 à l'Assemblée générale ordinaire 2025, d'une rémunération totale maximale pour les membres du Conseil d'administration de CHF 1'250'000, y compris les charges sociales.

Explication: Conformément aux statuts, la rémunération des membres du Conseil d'administration doit être approuvée par l'Assemblée générale ordinaire. Les informations sur la rémunération des membres du Conseil d'administration se trouvent dans le rapport de rémunération du rapport annuel 2023 d'AEVIS VICTORIA SA sur le lien suivant: [Rapport annuel 2023](#).

11. Rémunération de la Direction générale

Proposition: Approbation, de manière rétrospective pour l'exercice 2023, d'une rémunération totale maximale pour les deux membres de la Direction générale de la société de CHF 1'490'759, y compris les charges sociales.

Explication: Conformément aux statuts, la rémunération des membres de la Direction générale doit être approuvée par l'Assemblée générale ordinaire. Les informations sur la rémunération des membres du Conseil d'administration se trouvent dans le rapport de rémunération du rapport annuel 2023 d'AEVIS VICTORIA SA sur le lien suivant: [Rapport annuel 2023](#).

Droits de vote

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 17 mai 2024 pourront exercer leur droit de vote. Le registre des actions sera fermé et aucun transfert d'actions ne sera inscrit dès le 17 mai 2024, fermeture de la bourse, au 27 mai 2024 (inclus). Les actions transférées durant cette période ne disposeront pas du droit de vote.

Accès à l'Assemblée virtuelle

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 2 mai 2024 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée virtuelle par la poste. Les actionnaires inscrits au registre des actions entre le 3 mai 2024 et le 17 mai 2024 recevront l'invitation à l'Assemblée virtuelle dès leur inscription au registre des actions. Les identifiants de connexion à l'Assemblée virtuelle sont annexés dans le Bulletin-réponse. L'Assemblée virtuelle sera accessible via la plateforme électronique des actionnaires www.gvote.ch le 27 mai 2024.

Procuration au Représentant indépendant

Si vous souhaitez que vos droits de vote soient exercés par le Représentant indépendant, Me Jacques-Daniel Noverraz, Allée de la Petite Prairie 4 – CP 2375 – CH-1260 Nyon 2, veuillez utiliser le Bulletin-réponse en précisant vos instructions de vote au verso et le renvoyer à Computershare Schweiz AG jusqu'au 22 mai 2024 en utilisant l'enveloppe dédiée.

Vous avez également la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique, en accédant à la plateforme électronique des actionnaires www.gvote.ch. Les identifiants de connexion sont annexés dans le Bulletin-réponse.

Documentation

Le rapport annuel 2023, les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice 2023, le rapport de rémunération (pages 42 à 50 du rapport annuel 2023), le rapport sur les questions non-financières (pages 55 à 68 du rapport annuel 2023) ainsi que les rapports de l'organe de révision peuvent être consultés sur le site www.aevis.com. Chaque actionnaire peut en outre demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé par la poste. Toute correspondance concernant l'Assemblée générale ordinaire doit être adressée au siège de la Société, rue Georges-Jordil 4 à 1700 Fribourg, à l'attention de Séverine Van der Schueren, CAO (svanderschueren@aevis.com).

AEVIS VICTORIA SA, le Conseil d'administration
Fribourg, le 3 mai 2024